



Intercentre CFE-CGC ALCATEL – CIT

De

Bertrand Lapraye Délégué Syndicale Central CFE-CGC
François Schmets Délégué Syndical Central CFE-CGC
Fédération de la Métallurgie CFE-CGC ALCATEL CIT

A **Monsieur Pierre JAMET**
Directeur des Ressources Humaines
ALCATEL CIT

Copie à **Messieurs**

Jean-Paul Barth
Président Directeur Général
ALCATEL CIT

Olivier Calemard
Directeur Général
ALCATEL CIT

ALCATEL CIT
PO BOX 57
78141 VELIZY Cedex -

le 15 Septembre 2005 ,

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Notre groupe et donc notre entreprise communique sur son évaluation par des agences de notation éthique et s'efforce de mettre en oeuvre par ailleurs une politique sociale responsable.

Parmi les axes de celle –ci figure la promotion de la mixité et l'égalité professionnelle comme en témoigne la communication sur le programme « **Alcatel's Women in Leadership** ». Nous savons qu'au-delà de ces effets d'annonce existe au sein de la Direction de notre entreprise une volonté réelle de dialogue et de négociation sur ce sujet.



Intercentre CFE-CGC ALCATEL – CIT

C'est pourquoi la CFE-CGC vient revendiquer auprès de vous l'ouverture immédiate de négociation sur la mixité et l'égalité professionnelle. Le canevas de négociation que vous propose la CFE-CGC pour une telle négociation sera le suivant :

- Recrutement (thème qui devrait être de pure forme pour ALCATEL CIT)
- Rémunération (avec la formalisation de l'enveloppe spécifique d'augmentation déjà existante)
- Promotion (en conformité avec la politique du groupe)
- Déroulement de Carrière (avec prise en compte de la maternité et de la paternité)
- La durée du travail, les conditions de travail et la conciliation de la vie privée et vie professionnelle (beaucoup de choses existent déjà à ALCATEL CIT) .

L'ouverture immédiate de négociations sur ce thème qui est l'une des priorités de notre fédération et la conclusion d'un accord donnerait un aspect concret et opératoire au programme « **Alcatel's Women in Leadership** ». dans le cadre de notre entité juridique ALCATEL CIT. Tous les salariés d'ALCATEL CIT y seraient sensibles et également fier de servir d'exemple pour la politique d'ALCATEL dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Un refus de votre part conduirait la CFE-CGC à relativiser dans ce domaine la portée des déclarations de notre groupe .

La presse ainsi que les observateurs -parmi lesquelles les agences de notation éthique- - sensibles à l'égalité homme-femme s'interrogent actuellement sur le crédit à apporter aux intentions affichées par les grands groupes internationaux dans ce domaine. L'observation pourrait d'ailleurs s'appliquer à d'autre thèmes comme celui de l'emploi des handicapés ou la responsabilité dans la chaîne de la sous-traitance.

En répondant à notre demande Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines vous nous permettrez de contribuer de façon responsable et dans l'intérêt des salariés d'ALCATEL CIT à traduire cette politique en actes.

En cette attente, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nous vous prions d'accepter à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bertrand Lapraye
François Schmets.